

## CHOIX DE MIRACLES DE CYR ET JEAN

34. *Sur Dorothee, de qui le petit garçon, Callinique, en chemin vers les saints, avala un œuf de serpent.*

C'est à point que se présente à nous une autre femme qui, elle aussi, éprouva sur le chemin menant aux martyrs les machinations du démon, mais obtint visible et prompt secours de la part des saints. Elle veut qu'on la joigne à l'héroïne du miracle précédent, pour proclamer non seulement de bouche, mais par écrit, le triomphe de ceux qui l'ont sauvée. Nous donc, admirant ses bonnes dispositions, satisfaisons à son désir, lui prêtant langue et calame, pour obtenir avec elle, si Dieu le permet, le salaire de sa dévotion.

La femme se nommait Dorothee, et elle avait deux petits garçons, Callinique et Épimaque. Callinique, l'aîné, avait environ douze ans, Épimaque achevait sa neuvième année. La mère se rendait avec ces deux au temple des saints, pour y prier et y vénérer leurs augustes reliques. Quand ils eurent parcouru le plus fort de la route, ils s'assirent sous un arbre, pour se reposer : ils étaient venus à pied, car le manque de ressources les empêchait de voyager à cheval.

A peine les voit-il sous l'arbre, que le Prince du mal se souvint de ses anciens artifices contre nous sous l'arbre, par lesquels, en la personne d'Adam et d'Ève, il a fait périr des flèches de sa jalousie toute la race humaine. Il montre donc aux garçons, gisant près du tronc de l'arbre, un œuf clair de serpent, du serpent par lequel il avait jadis comploté notre perte. Cet œuf n'était ni bon à manger ni beau à voir, bien qu'il fût paru tel aux garçons, comme à Ève, à cause de l'imperfection de leur âge, auquel manquait encore une faculté de discernement bien exercée pour séparer le bon du mauvais. Vu ce manque, comme je disais, ils se jetèrent sans examen sur l'œuf, pensant que c'était le produit d'un des oiseaux qui mènent leur ronde dans l'air. Callinique s'en saisit à la hâte et, l'ayant pris – il avait devancé en effet Épimaque, son cadet – il le tenait en main comme un précieux trésor. Comme pourtant son frère, ayant manqué le butin, fondait en larmes, et que sa mère lui avait ordonné de remettre la trouvaille au cadet pour arrêter ses pleurs, vite le garçon mit la main à sa bouche et avala l'œuf, où se trouvait déjà formé et complet le serpenteau, image de sa mère. Ainsi, pour avoir contrevenu à l'ordre maternel, il eût récolté la mort comme fruit de sa désobéissance, si les martyrs Cyr et Jean n'avaient permis qu'il échappât au filet mortifère. Sur ce, poursuivant leur chemin, ils parvinrent au sanctuaire.

Ils y étaient arrivés, avaient fait à Dieu leurs prières, avaient vénéré le tombeau des saints, quand, peu après leurs adorations, Callinique se mit à souffrir des entrailles, car l'œuf s'était ouvert en son ventre et avait évacué ce très funeste trésor. Tout d'abord, les douleurs avaient l'air de coliques, mais, augmentant peu à peu, elles ne se faisaient plus reconnaître comme des coliques, mais ressemblaient à des tortures dues à des démons. En effet le détestable serpenteau était sorti de la membrane ostréreuse enveloppante, et, comme il ne trouvait pas auprès de lui sa mère, il rampait à sa recherche et courait par-ci par-là dans les viscères de l'enfant : peut-être même le mordait-il, puisqu'il n'y trouvait pas sa nourrice. L'enfant d'abord pleurait; puis le mal empirant le fit passer des larmes aux cris; et quand il n'eut plus la force de supporter les tourments du serpent, il tomba à terre et s'y roulait, se déchirait, se tordait de cent manières, au point que, après cela, il ne put plus même élever la voix, mais qu'à le voir on pensait qu'il allait aussitôt mourir.

Dorothee qui, comme j'ai dit, avait enfanté ce fils et son frère, était déchirée en ses entrailles plus encore que Callinique, voyant qu'il périssait misérablement. Elle s'approche en hâte des martyrs et, avec larmes et gémissements, les suppliait en ces termes : «Hélas, mes saints, de quelle façon avez-vous accueilli mon sacrifice ? Hélas, de quelles récompenses m'avez-vous gratifiée ? Hélas, quel accueil m'avez-vous réservé ? D'autres femmes, qui n'ont pas d'enfants, enfantent quand elles ont eu recours à vous; et moi, qui étais arrivée ici flanquée de deux garçons, c'est avec un seul, si vous ne vous hâtez, que je partirai d'ici. D'autres viennent respirant déjà la mort, et s'en vont se riant d'elle : et à moi malheureuse, mon petit garçon, qui arrivait jouant et sautant, va mourir sûrement, si vous ne le sauvez. La route qu'il a faite pour venir, il ne la refera pas vivant. Vous m'avez enlevé le soutien de ma vieillesse, vous m'avez pris le bâton de ma faiblesse, vous m'avez ravi l'espoir de mon ultime repos. Celui sur lequel je comptais pour me nourrir après Dieu, vous le gardez. Si, moi, j'ai fauté, ô martyrs, pourquoi châtiez-vous mon petit ? Si j'ai péché, c'est moi qu'il faut punir. Pourquoi rejetez-vous sur des enfants innocents les erreurs de leur mère ? Pourquoi vous faites-vous les vengeurs des malédictions de la Loi, des condamnations de Moïse ? «Que les fautes des pères, dit-il (Ex.20,5) retombent sur leurs enfants.» Mais «de cette malédiction de la Loi, le Christ nous a rachetés, lui

qui s'est fait malédiction pour nous» (Gal 3,13). Il a mis fin à cette condamnation par le prophète, proclamant ouvertement qu'on ne dira plus ce dicton «Les pères ont mangé des raisins verts, et les fils ont eu les dents agacées» (Ez 18,2). Chacun désormais répondra devant Dieu de sa propre conduite, et non un autre pour un autre. La personne qui pêche, c'est elle qui mourra, et ce n'est pas un autre qui subira par elle jugement et punition (cf. Ez 18,3-4). Ce n'est pas nous, mais d'autres, qui ont été esclaves de la malédiction de la Loi, ceux qui n'ont pas reçu Christ le Libérateur, le Fils de Dieu. Nous qui, par Lui, avons été adoptés comme fils, nous avons reçu, non un esprit d'esclavage pour la crainte, mais un esprit d'adoption, dans lequel nous crions «Abba, Père» (Rom 8,15), libres désormais en tant que le Christ nous a libérés. Ou bien donc punissez-moi et laissez aller mon enfant, ou punissez-moi avec lui, que je ne voie pas, moi vivante, la perte de mon fils. Si en revanche rien de cela ne vous agrée, alors rendez-moi mon garçon, imitant votre Dieu et Maître, qui est sensible à la pitié.»

Elle dit, et plus encore, et de toute la nuit ne cessa de pleurer, puis, vers l'aube, s'endormit, non que l'eussent vaincue les traits du découragement et de la fatigue, mais pour qu'elle pût voir en songe les saints la visiter. Lui étant apparus, comme ils font pour tous, ils lui ordonnèrent de sortir l'enfant de l'église vers la troisième heure du jour, de le placer au milieu de l'atrium extérieur, et que personne ne s'approchât de lui, non pas même sa mère, mais qu'elle s'assit à peu de distance et considérât le prodige que le ciel accomplirait pour lui. Voilà ce que dirent les martyrs et, ayant ainsi parlé, ils s'envolèrent. Dorothee, à l'heure dite, obéit à l'ordre, sortit son fils de l'église et le coucha à l'endroit indiqué, tandis qu'il se roulait continuellement de côté et d'autre. La plupart pensaient qu'il allait mourir, mais sa mère avait confiance qu'il vivrait.

Une demi-heure environ après qu'on l'eut couché, alors qu'il y avait là une grande foule qui était restée pour voir l'issue, voici que la mère serpent qui avait produit l'œuf s'avance à la recherche de cet œuf, rampant et sifflant, poussant des appels comme une femme a coutume de pousser gémissements et cris de douleur, quand elle cherche son bébé chéri qu'elle a perdu. Elle pénétra, à la vue de tous, par la porte extérieure de l'enceinte, et, passant au travers de tous ces gens qui étaient là auprès, que, dès l'abord, elle mit en fuite, elle court vers l'enfant malade et tourne à plusieurs reprises autour de lui. Tantôt elle murmurait à son oreille, tantôt elle s'approchait de sa bouche, et, par de légers cris, appelait son fils qui était là quelque part tout au fond, logé dans le ventre du garçon. Or le serpenteau prit conscience de la présence de sa mère; il reconnaît son sifflement, accourt en hâte, sort par la bouche et va vers elle, comme si, maintenant qu'il avait été mis au monde, il ne voulait plus rentrer dans le sein, ou plutôt parce qu'il avait reconnu l'ordre des saints – il est plus pieux de parler ainsi, car c'est en obéissance à cet ordre que la mère serpent était venue, en peu de temps, le chercher – et que, eût-il voulu demeurer dans le ventre, il ne le pouvait plus. Quand donc la mère serpent eut vu le serpenteau qui bondissait hors de la bouche, et qu'elle eut reconnu que c'était bien son rejeton, celui qu'elle cherchait, aussitôt vu aussitôt fait : elle le saisit par la gueule et sautant, toute joyeuse, elle rentra dans sa lanière. C'est de la même façon aussi que Dorothee, après la sortie du serpenteau, enleva sur le champ son fils Callinique, qui avait été ainsi guéri. Elle chanta avec lui sa reconnaissance aux martyrs qui l'avaient sauvé, et, dans l'exaltation et la joie, reprit le chemin de la ville. Quant à la foule présente, qui avait vu ce miracle, elle répétait à voix haute ce mot de l'Évangile (Lc 5,25) «En vérité, nous avons vu aujourd'hui des prodiges,» et à cette occasion honora d'acclamations, de toutes ses forces, Dieu et les martyrs.

Nous aussi donc, ayant offert avec elle les hymnes de louange convenables au Christ notre Dieu et à ses saints martyrs, nous allons aller de l'avant pour accomplir la fin que nous nous proposons.

### *35. Sur Théophile qui, par suite d'une opération magique, eut les mains et les pieds liés.*

Digne d'étonnement vraiment est Théophile, et le récit qui le concerne. Et peut-être est-ce pour cela qu'il s'est gardé pour nous en dernier, ou plutôt ce n'est pas lui, mais les admirables martyrs qui l'ont mis à cette dernière place. Mais nous le disons dernier seulement de ceux qui ont été composés pour les Alexandrins, pour qu'il soit l'ornement suprême des miracles qui l'ont précédé, et réjouisse amplement et magnifiquement les auditeurs, et pour que tout ce qui a été infligé à Théophile, n'étant pas caché par le récit d'un autre miracle, soit éternellement gardé en mémoire. Nous aussi donc, pris d'admiration pour la sagacité de Théophile, nous allons raconter son aventure, couronnant ainsi de façon excellente les récits antérieurs.

Le père et maître de la haine entre hommes et entre frères, celui qui dès le principe a trompé le genre humain et, pour autant qu'il était en lui, l'a privé de la grâce divine, ne se contente pas de sa propre fureur et colère contre les hommes, et de tous les malheurs et accidents dont il les frappe continuellement, comme dit Job l'inspiré, mais il les excite souvent les uns contre les

autres, insérant en eux les germes de sa haine des hommes, lui qui les anime d'une telle flamme à se détester mutuellement qu'ils le prennent souvent comme allié de leur ressentiment, causant ainsi les pires dommages d'abord à eux-mêmes – car c'est mort de l'âme que de convenir avec Satan – et ensuite aux frères, que pourtant nous avons reçu le commandement d'aimer comme nous-mêmes. Ce prince du mal, certains individus, désireux de nuire à Théophile, se l'étaient concilié comme patron, non sans d'ailleurs son propre dessein; ce dessein, ils s'empressaient de l'accomplir, et ainsi attiraient Satan vers eux comme allié pour le complot. Obéissant à leurs impures invocations, il avait affligé grandement Théophile, lui ayant lié les mains et les pieds, et il le persécutait de peines cruelles autant qu'il lui plaisait, peut-être même non pas autant qu'il lui plaisait et le voulait – car il j'eût fait périr s'il l'avait pu – mais autant que Dieu lui avait permis de le tourmenter. Théophile, ignorant la cause du mal, avait mandé les médecins, il les suppliait de l'assister selon leurs moyens et les pressait de le sauver au plus vite, car il gisait inerte et immobile et périssait misérablement par l'effet des douleurs. Mais comme ces médecins ignoraient avec lui la cause du dommage, ils ne pouvaient exercer leur art. Car l'art médical ne prescrit, quand on ignore le mal, aucun traitement particulier, seulement ce qu'inspirent l'entendement propre et le jugement d'un zèle industrieux. Quoi qu'il en soit, après avoir appliqué beaucoup d'antidotes et de purgatifs – ils pensaient que la maladie venait d'une surabondance d'humeurs – puis d'autres remèdes au moyen de liniments et d'un changement de diète, comme ils n'aboutissaient à rien, ils arrêtaient leurs soins. Quand enfin il eut constaté qu'ils avouaient avec peine leur ignorance du mal, et, avec cette ignorance, leur impuissance, il ordonna qu'on le portât chez les saints, qui connaissent par voie céleste les maladies des mortels et, par suite, leur apportent la guérison. Étant donc arrivé à l'église de Cyr et Jean, il supplia les martyrs de faire cesser le mal, et, après peu de temps, fut exaucé et obtint la guérison. Car ils ont compassion pour ceux qui souffrent et ils leur accordent vite la guérison, à moins que le malade en soit totalement indigne, ou qu'il ait besoin d'une correction plus longue, pour certaines raisons – par exemple des fautes cachées – que seuls connaissent le Maître de l'univers et ceux à qui il lui aura plu de les révéler, parce qu'ils le méritent.

Puisque nous avons indiqué la maladie, nous dirons aussi le mode de la guérison, car il est digne d'une grande admiration, et c'est même en vue de raconter ce mode que nous avons indiqué la maladie. Les saints lui apparurent en songe et lui prescrivirent ceci: «Demain à l'aube, disent-ils, après avoir engagé les philopons à te soulever et porter, sors vers la mer; tu rencontreras un pêcheur en train de jeter son filet dans l'eau; conviens avec lui de tel ou tel salaire pour qu'il déploie le filet à ton compte. Quelque objet qu'il ait capturé, cela servira à ta guérison; une fois mis à nu, il doit te délivrer du mal.» Ainsi parlèrent en songe les martyrs, puis ils s'envolèrent. Théophile, au petit matin, fit venir les philopons – ce sont d'anciens malades qui ont repris force – et, leur ayant transmis l'ordre des saints, il les suppliait de le soulever en hâte. A l'ouïe du commandement des martyrs, ils le soulevèrent aussitôt et sortirent de l'église. Arrivés près de la mer, ils trouvent un pêcheur avec ses filets, prêt à capturer les fruits de la mer. Ils l'abordent, et déposent l'infirmes sur le sable. S'adressant alors au pêcheur, Théophile lui dit : «Combien veux-tu gagner pour un seul coup, si tu me remets ce qu'aura pu capturer ton filet ? Qu'il ramène quelque chose ou ne tire rien, que la prise soit petite ou grande, qu'il y ait plus de choses ou moins, à moi sera, comme si c'était un coup de dés, ce qu'aura pris le filet.» – «Une silique,» répond le pêcheur. Ayant donc déployé le filet, il le lança dans la mer, pensant prendre peut-être quelque petit poisson ou quoi que ce soit qui vit dans l'eau; et de même pensait évidemment l'infirmes qui avait pris à gages le coup. Comme, peu après, on avait tiré le filet, on ramena, non pas ce à quoi s'attendaient l'un et l'autre, mais une toute petite cassette. Elle ne tenait pas, caché dedans, Moïse, mais un maléfice pareil à ceux de Jannès et Mambres, non un législateur gracieux et, comme il a été montré, plus doux que tous hommes, mais un objet criminel, le produit d'une férocité démoniaque. Mais le pêcheur l'ignorait, comme aussi le malade, et ils se disputaient au sujet de la cassette, l'un disant : «Je n'ai pas vendu une cassette, mais le poisson qui monterait de l'eau,» le malade rétorquant qu'il avait acheté ce qui surgirait, et non pas seulement un poisson. Ce qui fomentait cette querelle n'était pas seulement la cassette, qui avait l'air de contenir quelque objet de prix, mais aussi sa fermeture surchargée. Car elle n'était pas seulement étroitement serrée de ficelles et munie de serrures, mais on y avait imprimé des sceaux de plomb.

Comme, après s'être longtemps disputés, ils ne pouvaient se convaincre l'un l'autre, et qu'ils ne supportaient pas non plus de céder l'un à l'autre, ils vont à l'économiste de l'église pour le prendre comme arbitre du litige. Celui-ci, les deux parties entendues, refusait de rendre son jugement «à moins, disait-il, que je n'aie d'abord ouvert le couvercle et vu ce qu'il y a au dedans.» Ayant donc ouvert à grand peine, aux yeux de tous, la cassette, il y trouva un spectacle horrible,

tout à fait affreux, rien de ce que croyaient les auteurs de la trouvaille et tous les spectateurs présents, mais une chose qui nageait au fond de l'abîme et que les saints, dans l'océan de leur miséricorde, en avaient tirée. C'était une figurine de forme humaine, dont la matière était d'airain, faite à la ressemblance de Théophile, et qui portait quatre clous enfoncés aux pieds et aux mains, à raison d'un clou par membre. A cette vue, tous furent hors d'eux-mêmes, et ne savaient ce que pouvait être cette apparition. Dès lors, le caractère de la trouvaille leur étant devenu manifeste, le combat des deux plaideurs cesse de lui-même.

Peu s'en faut qu'on ne se fût mis à rejeter l'objet à la mer et qu'on n'eût caché dans les flots l'ignoble image, sans que Théophile en eût tiré aucun secours, si, de nouveau, les martyrs n'avaient mû l'économe à se demander ce que pouvaient bien être les clous qui avaient été enfoncés dans les quatre membres de la statuette. Il ordonna donc à l'une des personnes présentes d'arracher les clous, s'il le pouvait. Celui-ci, ayant reçu en main la statuette et s'étant saisi du clou fixé dans la main droite, le tira violemment de toutes ses forces et le détacha; à peine eut-il été arraché, voici que la main droite de Théophile était libérée, elle déposait le poids de la douleur et l'immobilité qui y était jointe. Alors fut reconnue de tous l'infâme ligature magique dont il avait été victime, cette ligature que les sorciers avaient opérée avec l'aide des impurs et très méchants démons, et qu'ils avaient ensuite plongée au fond de la mer pour qu'elle ne fût jamais dissoute. Mais ils furent convaincus d'impuissance et de folie, puisque Cyr, et avec lui Jean son allié, démontrèrent clairement leur erreur, et prouvèrent à l'évidence qu'aucune partie de la création ne leur est inaccessible, ni ciel ni terre, ni air ni feu, ni eau ni mer; mais qu'ils traversent toutes choses en sauvant ceux qui sont pieux et fidèles. Mais c'est là pour tous une vérité manifeste, lors même que nous manquerions à la proclamer.

Quand ceux qui entouraient alors l'économe eurent vu et appris le maléfice, qu'ils eurent constaté que Théophile mouvait sa main droite, pris d'une joie extrême ils célébrèrent les martyrs et s'empressèrent de détacher les autres clous. Et tandis qu'ils les enlevaient, l'infirmes était délivré de ses liens et de ses tortures, jusqu'à ce qu'ils les eurent tous arrachés; et ainsi le malade fut délivré de tous les effets de l'opération magique et du fléau diabolique. En effet, à peine dégagé le clou sur la main gauche de la statuette, aussitôt le malade étendit sa main gauche; et de même, à peine enlevés les clous fixés aux pieds de la figurine, le malade, sans souffrance ni douleur, mut ses pieds. Alors, s'étant relevé en hâte, il courut à la châtse des reliques des saints, et, levant ses mains vers le ciel, il chanta à voix haute leurs louanges; avec lui chantaient ceux qui le voyaient.

Quant à nous, après avoir célébré les martyrs de notre mieux, et couronné par ce récit ceux où nous avons écrit les miracles accomplis pour des Alexandrins, commençons désormais ceux qui ont eu lieu pour des Égyptiens et des Libyens, implorant Christ notre Dieu de se faire le chorège de notre discours, ainsi que les martyrs Cyr et Jean qui, par son influence, produisent leurs miracles.

*12. Sur le comte Julien qui, par suite d'une opération magique, était paralysé de tous les membres.*

Voici que s'avance, pour que je parle de lui, Julien, qui est plus admirable aujourd'hui qu'auparavant, qui abonde puissamment en richesses et n'est pas non plus dépourvu de trésors de vertu, qui est issu d'une illustre race et que tous connaissent comme un noble personnage. Il avait été atteint d'une double infirmité, et il bénéficia, contre l'une et l'autre, d'une double guérison. Il est encore en vie, et il raconte à tous ce qui lui est arrivé. Il veut pourtant être inséré dans ce très bref ouvrage que je compose, et, comme s'il devait survivre toujours, annoncer aux générations futures le miracle accompli pour lui. Nous donc, admirant son affection pour les saints et approuvant son dessein à leur égard, entreprenons de mettre par écrit son aventure.

Julien était dans toute sa force au temps de sa jeunesse, et cette force avait pour compagne l'opulence, qui est la mère de la luxure et la maîtresse de toute espèce d'impudicité. La jeunesse enfantait les plaisirs et se les proposait comme but, l'opulence les allaitait et nourrissait. Et il y avait guerre en son âme contre l'opulence et ensemble la jeune ardeur du corps. Mais cette âme, ces deux l'avaient vaincue de vive force, ils l'avaient fait prisonnière, la tenaient en esclavage et la forçaient d'accomplir leurs vœux, car elle n'osait résister aux ordres brutaux qu'ils lui donnaient, pas plus que l'antique Israël quand il servait jadis comme mercenaire en Égypte. Et l'on pouvait la voir telle un cocher sans force ni pouvoir emporté par des chevaux fringants, incapable de retenir leur élan, mais entraîné malgré lui, violemment ravi par eux, et qui à la fin lâche les rênes et tombe avec eux dans le précipice. Tout de même l'âme du jeune homme, sous la tyrannie de l'opulence, dominée par les délices et la pleine vigueur d'un corps juvénile, était entraînée vers les plaisirs honteux et se courbait en esclave sous les passions vicieuses.

Dans cet état, Julien, avant de justes noces, convolait en des unions illégitimes, avant les embrassements d'une épouse, se laissait prendre à des embrassements étrangers au mariage, avant d'avoir acquis une source bien à lui, s'abreuvait, pour en boire l'eau, à une source sans maître, avant une biche qui fût l'objet de ses faveurs, avait commerce avec une biche objet d'un désir vagabond. De fait, il s'était enamouré d'une donzelle, et c'est avec elle qu'il prenait ses ébats.

Quand pourtant il eut contracté plus tard un mariage honorable et se fut attaché à une couche sans souillure, il prit conscience du dommage que lui causait son lien illégitime et cessa ses relations avec la donzelle. Mais elle n'accepta pas cette rupture, et, en ayant conçu une jalousie scélérate, elle se vengea du jeune homme par un poison, et, à cause de la séparation, machina sa mort. Elle ne réussit pas néanmoins à tuer l'adolescent, quoiqu'elle l'eût rendu tout pareil à un cadavre, lui ayant lié, par le poison, mains et pieds et rendu inerte chaque membre du corps : bien plutôt Dieu l'avait conservé, lui qui, dans sa bonté, ne se souvient pas des fautes des jeunes, détourne les yeux des péchés des mortels et ne leur fait pas sentir sa colère sur le champ, mais prend toujours patience, attendant notre retour et notre conversion. Le garçon donc faisait pitié à voir; ce qui s'offrait aux yeux, c'était, pour ses parents, le malheur; pour sa jeune épouse et pour la race, un deuil inattendu au lieu de la joie; pour tous ceux qui le voyaient, un misérable spectacle. Autres que les siens étaient les pieds qui le portaient, les mains dont il faisait usage; c'est par d'autres qu'il accomplissait tous les actes que Dieu a accordé aux hommes d'accomplir par eux-mêmes. Aucun des médecins ne pouvait le délivrer du mal, ni par régimes, ni par antidotes, ni par onguents se succédant les uns aux autres, ni par remèdes quels qu'ils fussent. Le mal l'emportait sur tout cela, refusant de tendre la main à la main des hommes.

Conscients de cette situation, ses parents ont recours à Dieu et aux martyrs. Ils envoient promener les secours médicaux, ayant choisi à leur place l'aide divine. Or ces très saints martyrs eurent pitié du jeune homme, ils émoussèrent les pointes de ses douleurs et lui accordèrent de mouvoir et étendre quelque peu mains et pieds. Donner entière guérison à ces membres était empêché par une cause relative au dogme. Ce Julien le Jeune était en effet le disciple de Julien l'aîné, d'Halicarnasse, qui avait été Apollinariste : il partageait ses sentiments et ses opinions. Comme son âme était donc imbue de ces doctrines, ce n'est pas poussé par elles que Julien le Jeune allait aux saints, mais à cause de sa maladie. Cependant, par de fréquentes apparitions nocturnes, les martyrs lui conseillaient de renoncer à cette manière de voir et d'embrasser la communion de l'Église catholique. Plusieurs fois aussi ils lui avaient apporté le calice plein du saint Corps du Seigneur et de son Sang, ils l'engageaient à communier; ils faisaient semblant eux-mêmes de communier et invitaient Julien à communier avec eux. Parfois aussi ils disputaient avec lui sur le dogme, lui expliquaient la vérité proclamée dans l'Église, et lui affirmaient par serment que c'était là la doctrine officielle touchant l'union hypostatique salvatrice du Christ notre Dieu.

Comme pourtant, malgré toutes ces avances et bien d'autres encore, ils n'avaient pu persuader Julien, qui refusait de se laisser convaincre, ils le firent se ressouvenir de ses anciennes douleurs, ils réveillèrent les aiguillons de ses souffrances, peut-être même avec quelque addition, lui ayant lié comme auparavant mains et pieds, et ayant augmenté ses tortures, dans le désir peut-être de démontrer en acte le mot du psaume (31,9) : «serrant par le mors et le frein les mâchoires de ceux qui ne s'approchent pas de Dieu» avec foi. De fait, ce brave jeune homme, qui avait méprisé tant de conseils, tant de témoignages et de si grandes visions, et avant tout cela le miracle qui avait eu lieu en sa faveur, n'eut pas la force de mépriser ces modiques flagellations : il poussait clameurs et cris, appelait, implorait, adressait aux martyrs supplications et invocations. Mais il n'y avait personne pour le délivrer, le sauver, l'arracher aux souffrances, personne qui pût l'aider, car ce qui se passait était une punition des saints.

Mais quand, par ces tourments, ils eurent calmé sa bouillante ardeur et qu'ils eurent amené à l'obéissance celui qui auparavant refusait d'obéir, alors ils lui apparaissent, le visage souriant et enjoué, et ils lui demandaient pourquoi il poussait ainsi cris et clameurs. Lui, comme s'ils ignoraient son mal, le leur dit, et les invitait à le secourir en son péril. Mais ces excellents martyrs lui rappelaient de nouveau la règle de foi qu'ils lui avaient expliquée en vision, lui représentaient que les souffrances qu'il endurait avaient pour cause son refus, et qu'il ne serait pas débarrassé de ses peines avant qu'il ne se fût dégagé de l'hérésie qui le retenait et n'eût embrassé la communion de l'Église apostolique. Or c'était là précisément le but que Julien désirait de voir, et il les pressait de l'instruire à ce sujet. Comme donc les martyrs voyaient que le jeune homme leur cédait, ils lui firent connaître aussi, pour le rassurer davantage, ces instructions nouvelles. Levant les mains vers le ciel, ils lui affirmèrent, par les serments les plus solennels et terribles, que pas un Gaïanite, pas un Théodosien, n'était tenu et compté par le Christ au nombre

des orthodoxes et des vrais croyants. Quand Julien eut reçu, de la part des saints, cette attestation par serment, comme les épreuves et les serments lui avaient enseigné la véritable doctrine, il renonça à l'une et l'autre secte, et, avec la santé de l'âme, il reçut en plus, grâce à la vraie foi, la guérison corporelle.

Je penserais nuire à mon récit, si je taisais le trait brillant et gracieux dont firent montre les saints touchant la communion de Julien. Le voici. Comme ils voyaient que d'une part il renonçait à son ancienne hérésie et embrassait la vraie confession du Sauveur, mais que d'autre part il répugnait, par respect humain, à participer aux saints mystères et rougissait de ce dont il eût dû se glorifier, ils machinent un tour admirable et réjouissant. Lui étant apparu en songe, à leur habitude, ils lui disent : «Voici, c'est bientôt l'anniversaire de la naissance du Sauveur, en laquelle le Fils seul-engendré du Dieu et Père s'est incarné et a été fait homme. Cette fête sainte et solennelle, les Alexandrins qui sont fils et nourrissons de l'Église catholique la célèbrent en l'église dite de Théonas dédiée à la sainte Vierge Marie Mère de Dieu. Va donc toi aussi à cette panégyrie, joins-toi aux fidèles qui célèbrent pieusement la fête, mêlé à l'assemblée des croyants, unis-toi à la psalmodie, écoute les leçons des apôtres et la proclamation des saints évangiles, car les gens de ta secte restent jusqu'à la fin de ces lectures. L'évangile achevé, sors selon ton ancienne habitude pour t'éviter à toi-même tout soupçon. Une fois sorti de l'église, va attendre au Dromos» – c'est un lieu insigne de la ville d'Alexandrie, en forme d'avenue, bordé de deux portiques, orné de colonnes et de marbres, où se presse un peuple nombreux, et qui abonde en boutiques où se vendent toutes sortes de provisions –; «promène-toi là, disent-ils, surveillant la fin de la synaxe. Et quand tu auras vu que tous les gens se sont retirés chez eux, entre discrètement dans l'église sans que désormais nul ne te voie, et communie aux saints mystères. Puis reviens dans notre maison et tiens-toi en paix. De cette façon, il ne se peut que tu n'échappes au blâme qui te viendrait des hérétiques avoués sitôt qu'on leur aurait parlé de ta communion, et d'une part tu mettras fin à ta suspicion d'avoir à rougir devant eux, d'autre part tu t'acquerras une louange incessante puisque tu te seras sauvé. » Tels furent les conseils des saints.

Julien accepta ce conseil puisqu'il lui venait des saints, et, comme il l'avait reconnu en accord avec son propre dessein, il promit de le mener à fin. Mais, bien qu'il se figurât que la chose conseillée se passerait bien ainsi, cela ne se fit pas comme il le pensait, ni comme il le désirait et souhaitait, mais comme les saints l'avaient décidé et décrété, et comme l'avait prescrit le mot du Sauveur (Mt 5,16) : «Que votre lampe brille aux yeux des hommes, pour qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père qui est dans les cieux.» Car ce qu'il voulait, lui, cacher dans le secret, les saints voulaient le proclamer sur les toits.

A l'approche donc de la sainte fête de Noël, Julien, se rappelant l'ordre des saints, se rend, dit-il, à l'église dite de Théonas. Il y entendit les leçons des apôtres et l'évangile, et, après cela, sortit et alla au Dromos. Il y resta tout le temps de la synaxe, puis, quand elle fut achevée et que les fidèles se furent retirés, il rentra dans l'église en cachette et secrètement, à ce qu'il croyait, reçut la communion. Mais, tandis que, tête baissée et le corps incliné, comme il convenait, il participait au Corps du Sauveur, des clercs de la secte dite des Gaïanites, au nombre peut-être environ de cent, entrèrent à l'église pour y prier; certains font d'ordinaire ainsi après la fin de l'office, pour honorer la sainteté du lieu et pour rendre à la Mère de Dieu les hommages habituels de vénération. Lorsqu'ils eurent vu Julien en train de communier, ils furent frappés de stupeur de sa conversion, et ils se faisaient signe l'un à l'autre et le montraient à ceux qui ne l'avaient pas vu. Quant à Julien, il avait relevé la tête après qu'il eut déposé en lui l'aliment vivifiant. Aussitôt qu'il les eut aperçus, son visage se couvrit de rougeur, et il connut que les saints avaient fait de lui un objet de scandale. Il raconta alors, à ces gens qui l'interrogeaient, comment les martyrs l'avaient catéchisé et toute leur machination, comment ils l'avaient exposé à tous les yeux rougissant de sa communion.

Telle fut la manière dont Julien se rattacha à l'Église catholique, et ce fut chose miraculeuse et stupéfiante, où se voyait à plein la douceur des saints et leur grâce; car la guérison du corps y avait coïncidé avec la conversion de l'âme.

Quant à nous, après avoir achevé la narration qui le concerne, et donné nos louanges aux saints, passons à un autre de leurs miracles et faisons-en le récit.

*31. Sur Théodore qui, après avoir communié, fit entendre un fort bruit par le nez, et aussitôt perdit la vue.*

Le jeune Théodore, qui est l'occasion du présent récit, procure une leçon très utile si l'on veut bien écouter attentivement mon discours. Ce garçon était entré dans l'église des saints, et, après avoir communié aux mystères vivifiants du Christ, sous l'effet de je ne sais quel motif, soit que quelqu'un l'eût porté à une crise de rage (soit que nul ne l'eût irrité), enflammé d'une fureur

extrême, bouillant de colère par le mouvement du sang qui bouillonne autour du cœur, non seulement, l'infortuné, lança des insultes à la Divinité, lui jetant, le trois fois malheureux, des blasphèmes et lui faisant de violents reproches comme à un compagnon d'esclavage, mais, par l'absorption de l'air à travers les narines, produisit un bruit retentissant pareil à un terrible éclat de tonnerre, un bruit qui aussitôt fit trembler tous les gens qui étaient là et le voyaient et de leurs oreilles, bien malgré eux, l'entendaient. Beaucoup de chrétiens font de même, ne pensant pas, comme je crois, agir avec irrévérence, mais ignorant habitude, ils ne regardaient pas cet acte comme une faute. Tous versaient d'abondantes larmes, suppliant, chacun pour lui-même, le Christ et les martyrs, implorant la grâce du garçon atteint de cécité, pour que Dieu prit pitié de ce malheureux, accueillît sa repentance et lui rendît la vue par l'intermédiaire des saints.

Les martyrs donc lui apparurent en songe et lui dirent : «Qui donc, malheureux, t'a poussé à commettre une action si abominable ? Tous devraient s'en abstenir la vie entière, car c'est une pratique païenne et chère aux démons. Et même si la plupart agissent ainsi par ignorance, ils devraient surtout en avoir horreur quand ils viennent de s'approcher des mystères du Christ. A présent donc, si, dans trois jours, alors que l'économe passe et, tenant en main l'encensoir, encense l'église, tu vois les charbons de l'encensoir et la fumée de l'encens qui monte au toit, tu seras complètement délivré du fléau et recouvreras pleine vue comme auparavant. Si en revanche, dans trois jours, tu ne vois rien de ce que nous avons dit, sache que tu as gagné la cécité pour toujours, et que tu ne verras plus jamais rien des choses visibles.» Voilà ce que les saints lui dirent en songe.

Théodore, plein d'agitation après cette vision, se lamentait plus encore, calculant la courte durée de l'échéance. Aussi pria-t-il instamment; il versait, sans les retenir, des flots de larmes, passait son temps, jusqu'à l'heure fatale qui lui avait été dite, à supplier Dieu et les martyrs. Tous ceux qui étaient dans le temple intercédèrent aussi pour lui, multipliaient, avec larmes, leurs supplications pour lui, accomplissaient le précepte de la charité fraternelle : «Priez les uns pour les autres afin que vous soyez guéris» (Jac 5,16). Cette prière universelle fut agréée, Théodore recouvra la vue, il déposa la crainte de rester aveugle.

En effet, alors que, le troisième jour, Christodore – c'est lui qui était l'économe – encensait le *martyrium* des saints et qu'il passait devant l'endroit où Théodore était assis aveugle, il n'eut pas plus tôt gagné le lieu du martyrium où se trouvait le baptistère, que Théodore, soudain, aperçut les charbons complètement le sens de l'acte : car, s'ils le savaient exactement, ils ne l'accompliraient pas, fût-ce après mille tortures.

Peut-être n'est-il pas sans profit que j'explique cette vilaine chose : car il se peut que, s'ils en apprennent le caractère, et que c'est une invention digne de l'impiété des païens, certains se tiennent en garde contre un tel acte de folie. Porphyre dit que, quand les païens offrent à leurs idoles leurs sacrifices maudits, ils font entendre par leurs narines un bruit très éclatant, produisant ce son par une violente inhalation et la force de l'air inspiré, estimant qu'ils offrent ainsi une sorte d'hymne à l'honneur du divin, si bien que, ensuite, ceux qui participent au sacrifice se donnent toute licence et rivalisent à qui mieux mieux en un concours, pour voir qui vaincra l'autre en explosions nasales, pour que le plus capable soit déclaré premier, et soit le plus charmant aux yeux des démons. Cette sorte de bruit est d'institution eu égard au culte des démons, et il en résulte fatalement que ceux qui le produisent célèbrent à leur insu les démons impurs. Aussi engageons-nous vivement ceux qui s'y livrent, maintenant qu'ils en savent le caractère dommageable et funeste, de s'en abstenir comme d'une chose démentielle qui ruine l'âme. «Quelle association en effet entre la lumière et les ténèbres ?» (II Cor 6,14), et ce qui suit.

Bref, quand, après la manducation du pain de communion immaculé, Théodore eut fait entendre ce bruit répugnant et cher aux idoles, il fut aussitôt privé de la vue, vide de regard, la punition ayant coïncidé avec son acte d'irrévérence. A la suite de cet accident, comme nous l'avons dit, la terreur s'empara de tous les assistants, il se répandait en eux une grande crainte qu'ils ne tombassent eux aussi dans les mêmes peines, puisqu'ils commettaient souvent la même faute et que, par et la fumée odorante qui montait. Il poussa un cri perçant à la louange du Christ et des martyrs, ce qui excita de nouveau en tous des sentiments de crainte, mêlée à de la joie : joie, parce qu'il avait miraculeusement recouvré la vue; crainte, parce qu'ils pensaient que les martyrs étaient là, et qu'ils allaient punir toute faute. Comme tout le monde se rassemblait pour voir Théodore et que la clameur était devenue plus violente et plus forte, Christodore était frappé de stupeur : car il ignorait totalement ce qui se passait. Mais quand il eut appris l'importance du miracle qui venait de se produire, il se mit, avec tous les autres et avec Théodore, le garçon jadis rendu aveugle et qui avait recouvré la vue, à louer à voix haute le Christ et les martyrs qui, par leurs miracles, glorifient le Christ.

Quant à nous, qui étions là et qui avons vu le miracle, après avoir offert nos hymnes à ceux qui l'ont produit, nous passons à un autre prodige plus effrayant.